

Date de convocation : 16 septembre 2014

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 16

Absents : 06

Votants : 16

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille quatorze et le 07 octobre le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présents :

Messieurs Jean BALLESTER, Khaled BENFERHAT, Patrick BOUVET, Claude BREMOND, Marcel CLEMENT, Bernard DIGUET, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Patrick MARTELLINI, Félix MOROSO, Yannick PHILIPPONNEAU, Serge PRATO Pierre POURCIN, Michel REY, Serge SARDELLA.

Etaient excusés :

Madame Patricia GRANET, Messieurs Jean ARNAUD (représenté par Monsieur BOUVET), Roland AUBERT, Christian LOGIER, René MASSETTE, Jean-Yves ROUX, Gilbert SAUVAN, Michel ZORZAN (représenté par Monsieur PHILIPPONNEAU).

Monsieur Serge PRATO a été désigné secrétaire de séance par le Président.

OBJET : Avenants aux marchés de travaux d'amélioration thermique et fonctionnelle au sein des locaux de la DDSIS et du CSP de Digne les Bains

Le Président FIAERT expose :

Les travaux d'amélioration thermique et fonctionnelle au sein des locaux de la Direction Départementale et du CIS Digne les Bains étant en phase active, il est nécessaire de procéder à quelques réajustements qui entraînent une augmentation dans la masse des travaux de certains marchés.

Intitulé et numéro du lot : Lot n° 1 : Gros œuvre-Maçonnerie –Démolition-Revêtements de sols durs et souples

Numéro de marché : 2014-36

Titulaire :

GAMBA
Les Sieyes-Chemin des Alpilles
04 000 DIGNE LES BAINS

Montant HT du marché notifié TRANCHE FERME : 46 000 €

Montant HT des travaux objet de l'avenant : 1 181.20 €

% d'augmentation du marché : 2.57 %

Nature des travaux :

Percement d'un mur pour le passage des réseaux EU des vestiaires vers l'extérieur

Sciage de l'enrobé
Réalisation d'une tranchée et mise en place d'un réseau EU, avec pose du grillage avertisseur et remblai
Piquage sur regard existant
Reprise en enrobé à froid

Justification de l'augmentation dans la masse des travaux :

Concernant la réalisation de ce réseau EU, ce poste de dépense n'avait pas été prévu. Il s'agit là d'une adaptation à la topographie des réseaux environnants le projet.
Montant du poste : 1 181.20 €/HT

Intitulé et numéro du lot : Lot n° 1 : Gros œuvre-Maçonnerie –Démolition-Revêtements de sols durs et souples

Numéro de marché : 2014-36

Titulaire :
GAMBA
Les Sieyes-Chemin des Alpilles
04 000 DIGNE LES BAINS

Montant HT du marché notifié TRANCHE CONDITIONNELLE N°2 : 18 222.77 €

Montant HT des travaux objet de l'avenant : 2 690.13 €

% d'augmentation du marché : 14.76 %

Nature des travaux :

Démolition de la chape existante
Réalisation d'une chape en béton 0/10 épaisseur 9 cm

Justification de l'augmentation dans la masse des travaux :

La mise en place du revêtement sol souple pour l'espace cuisine devait s'effectuer sur un support dalle béton lissé équivalent à ceux attenants cette pièce.
Lors de la dépose du carrelage de la cuisine il a été constaté que les carreaux n'avaient pas été collés sur une dalle mais scellés dans un mortier de ravoilage ce qui interdit toute pose de revêtement souple sur ce support.
Ainsi pour garantir la pérennité des ouvrages il y a lieu de déposer ce ravoilage et de faire réaliser une chape béton lissée

Montant du poste : 2 690.13 €/HT

Je prie le Conseil d'Administration de bien vouloir en délibérer et le cas échéant, autoriser le Président à signer et régler toutes les dépenses afférentes à l'avenant susvisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, le jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration



Claude FIAERT

